



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17035378

TRIBUNAL DE COMMERCE
MONS GREFFE

22 FEV. 2017

N° Greffe

N° d'entreprise : 0479.303.625

Dénomination

(en entier) : **ARCEA**

Forme juridique : Groupement d'intérêt économique

Siège : Rue Marcel Beaufays 17, 7022 Hyon

Objet de l'acte : Démission / Nomination / Transfert du siège social / Modification de l'objet social

Extrait de l'assemblée générale du 04/01/2017

"Sont présents les actionnaires repris ci-dessous et représentants la totalité du capital social :
la société civile SERCO sprl détentrice de 5 actions, valablement représentée par Mr Bernard DRUMEL
la société POLY'ART srl détentrice de 5 actions, valablement représentée par Mr Hugues SIRAUTL

La société SERCO cède la totalité de ses actions (cinq) à la société CREADE CONSULT sprl ayant son siège social à la Chaussée de Binche, 177b à 7000 Mons et inscrite au registre des personnes morales sous le numéro BE 880.298.655. Ce transfert de propriété est indiqué et signé par les parties, ce jour, dans le livre des actionnaires.

La société SERCO démissionne ce jour de son mandat d'administrateur d'ARCEA GIE avec effet immédiat.

La société CREADE CONSULT, valablement représentée par MR Vincent VANDERVEKEN, reprend ce jour pour son compte propre ce mandat d'administrateur.

Mr Bernard DRUMEL, démissionne ce jour de son poste d'administrateur gérant d'ARCEA GIE et est remplacé à ce poste par Mr VANDERVEKEN.

L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de transférer le siège social de la rue Marcel Beaufays 17 à 7022 Hyon à la Chaussée de Binche 30 à 7000 Mons.

Par suite des délibérations de l'assemblée générale, il est décidé de modifier comme suit l'objet social du GIE :

Le groupement a pour objet les prestations de services consistant en la mise à disposition d'entreprises, indépendants ou titulaires de professions libérales ou de particuliers d'un ensemble de services indissociables s'appuyant sur une infrastructure complète et intégrée. Cet ensemble de service comprend au minimum la mise à disposition de locaux privatifs équipés ou non, d'une infrastructure destinée à l'usage commun de tous les preneurs de services, l'utilisation de réseaux bureautiques et téléphoniques et autres services de diverses natures.

Le groupement peut faire en général, toutes opérations industrielles, commerciales, urbanistiques, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie à son objet ou susceptible d'étendre ou de développer son activité dans le cadre de son objet."

POLY'ART srl

Représentée par Madame Marie-Louise Monteiro de Macedo

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature